

# PRÉVENTION INCENDIE



LCF,-TDF Formation en Témoin de Départ de Feu





haque année les Sapeurs pompiers de France publient un bilan de leur intervention incendie. En 2016, plus de 285 000 incendie sont répertoriés et on dénombre plus de 16 500 Incendies survenus sur un lieu de travail, locaux et bâtiments professionnels ou encore ERP. Soit 5,7% des incendies de l'année sur lesquels interviennent les secours. Ces incendies en entreprise ou ERP sont la cause de 85 décès annuels, ainsi que des centaines de blessés.

omme le note l'INRS, les incendies menaces aussi la viabilité de l'entreprise. 70% des entreprises victimes d'un sinistre majeur comme un incendie mettent la clé sous la porte dans les mois qui suivent!

e ce fait, vous envisagez d'organiser les formations obligatoires à la conduite à tenir face à un début d'incendie et à la prévention liée aux risques incendie plus précisément former à la manipulation de moyen technique de « Lutte contre le feu » l'ensemble de vos collaborateurs. Au delà de la conformité des différents textes « Code du Travail » et du référentiel APSAD R.6, vous souhaitez une formation pragmatique, qui retiendra l'attention des participants et qui prendra en compte l'application rapide des consignes et procédures de sécurité et d'évacuation propre à votre établissement et/ou de vos bâtiments

l'issue de la formation et en cohérence avec la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement, le participant devra  $\lambda$  être capable, en fonction du niveau de formation, de mettre en oeuvre efficacement ces dernières ainsi que:

• L'application des consignes spécifiques de sécurité

- L'application de ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées
- La bonne exécution, et plus précisément l'utilisation des moyens techniques de lutte contre le feu, mise à disposition dans votre entreprise et à votre environnement de travail, destinés à préserver :
  - l'intégrité physique de l'ensemble de vos collaborateurs et de leur l'environnement,
  - Au maximum vos biens matériels et structurels en attendant l'arrivée des secours organisés.



#### e domaine d'application:

(Références & textes règlementaires)

a formation à la prévention incendie s'inscrit à une obligation code du travail. La formation « Lutte contre le feu » permet de former l'ensemble de vos collaborateurs conformément aux exigences du Code du Travail, du référentiel R.6 de l'APSAD et de la ED de l'INRS.:

rticle L.6313-1, le présent stage entre dans le cadre des actions de prévention

raité pratique de sécurité incendie

éférentiels APSAD R.6

(Ces règles techniques sont rédigées par le réseau assurance et contiennent des éléments pour lutter contre l'incendie)

🔿 our les établissements recevant du public « ERP »:

L'arrêté du 25 juin 1980 modifié - Ministère de l'intérieur - porte approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP.

Les ERP sont classés en différentes types et en fonction de leur activité et en différentes catégories en fonction de l'effectif qu'ils peuvent accueillir ce double classement, le règlement prévoit diverses mesures contre les risques d'incendie. En particulier, la plupart des mesures concernant les ERP de 5e catégorie sont similaires à celle du code du travail.

La plupart des arrêtés ministériels pris en application de ces textes contiennent des mesures de prévention contre l'incendie.

contiennent des mesures de prévention contre l'incendie

eférentiels INRS « ED 5005 de décembre 2013 & ED 6230 d'octobre 2017 »

odes du travail:

<u>R.4216-1</u> à <u>R.4216-30</u> & <u>R.4216-32</u> à <u>R.4216-34</u>

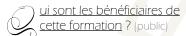
<sup>7</sup>-1 à <u>R.4227-41</u> & <u>R.4227-55</u> à <u>R.4227-57</u>

rticles





es modalités, mise en place par le CNPP et le référentiel APSAD, sont appliquées, contrôlées par les formateurs de PREVACS GROUPE et adaptés aux risques spécifique de l'entreprise et à votre organisation de travail.



urée

e dispositif de formation concerne l'ensemble du personnes les établissements industriel, public ou privé, chargé d'être des primo intervenant à la lutte contre le feu & d'utiliser les moyens de première intervention.



uelles sont les modalités d'accès à cette formation ? (pré-requis)

'accès a cette formation ne nécessite, en générale, aucune exigence ou conditions pour suivre a cette dernière de Lutte Contre le feu -Équipier de Première Intervention.

ette formation est accessible également aux personnes en situation d'handicap.









Référentiel d'activité « théorie » minimum 3 heures.

- Référentiel de compétence « pratique/visite », un minimum de 3 heures, incluant un partie du « référentiel d'évaluation »
- Référentiel d'évaluation « OCM » 30 minutes à 1 heures en fonction du nombre de participant.















lle s'adresse à un groupe de 12 participants Maximum/ session.

u delà de 10 participants, les durées de formation devra ètre doublée. Un formateur pour 10 participants. 2 formateurs ou 2 sessions pour 11 personnes.

enseigner la fiche d'inscription « Réf : v.1-FIG ou v.1-FII » qui vous sera demandée.

e délai d'inscription de ladite formation doit être prévu au moins 05 jours avant, est nécessaire afin de mener à bien notre mission.

#### ncadrement

ualification des formateurs

> es séquences de formation sont animée par des intervenants expert dans les domaines de la sécurité incendie & évacuation.

I sont titulaires des diplômes de formateur et certifications « CNPP », exigés par la réglementation, également, titulaire du Certificat SST ainsi que les bases de prévention de l'INRS.

I dispose d'une solide expérience dans le secteur de la sécurité sécurité incendie & évacuation. Il possède des qualités pédagogiques d'animation leur permettant de transmettre efficacement leurs connaissances, leurs savoir faire et le retour d'expérience aux stagiaires.

a coordination et le suivi pédagogique est assurée par un responsable formation spécialisée dans la prévention et la maîtrise du risque sécurité incendie & évacuation et disposant lui-même d'une expérience professionnelle significative dans le domaine.

#### oyens et méthodes pédagogiques



a pédagogie proposée alterne selon la nature des objectifs pédagogiques de chacune des séances entre des méthodes expositives, des méthodes maïeutiques et des méthodes réflexives

a pédagogie proposée sur cette journée, alterne les approches démonstratives, actives et expérientielles.

haque stagiaire dispose d'un support de formation, de l'ouvrage « Carré Sécurité début d'incendie - 5 bons réflexes au travail du CNPP ».

a formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l'attention des stagiaires et à optimiser leurs apprentissages. A ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l'acquisition des connaissances techniques, réglementaires mais aussi des séguences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'acquérir les compétences visées (mises en situations et jeux de rôle...)

'est pour cela, que **PREVACS GROUPE** in<mark>vesti</mark> sur du ma<mark>té</mark>riel pédagogique de dernière génération qui respecte l'environnement et favorise au plus proche de la réalité des différents départ de feu sur notre cellule de formation feu et la mise en place d'extincteurs de différents fonctionnements et de différents agents extincteurs.

oyens pédagogiques mis en place par vos soins «en intra»

> ors de formation au sein de vos locaux, une organisation bien particulière est nécéssaire au bon déroulement de la formation. L'accès à une zone d'exercice pratique sécurisée au sein de votre établissement sur un sol plat et stable « sans combustible dans un rayon d'au moins 15 mètres ».

haque participant devra se présenter avec son propre équipement (III) (1)



 $\label{eq:substitute} S \text{ alle de formation permettant la théorie et/ou la pratique équipée de fenêtres et de tables que l'on peut déplacer et de chaises. Permettant une distanciation de <math display="inline">\mathbf{2m}$  au minimum.



Domaine d'activité & de Compétences accompagné de son organisation

### « Être Témoin Départ de Feu & Lutte Contre le Feu »

## 09h20 ACCUEIL DES STAGIAIRES

Présentation du PREVACS et du stage.
 Consigne liées à la formation.
 Domaine d'activité

#### LA CLÉ PÉDAGOGIQUE

Descriptif de l'activité

- Champ et nature de ses interventions
- Thèmes communs tel que : « voir programme complet sur demande »
- Consigne de l'entreprise.
- L'organisation interne et de l'intervention selon le référentiel APSAD R.4 &R.6

- Domaine de Compétence

- Utiliser les moyens les plus efficace présent afin de maitriser ou de contenir
  - Utiliser les extincteurs portatif à pression auxiliaire et/ou permanente sur générateur de flamme écologique.
    - Domaine d'évaluation
- COM & Cas concret sur feu réel.

12h30 SYNTHÈSE

09h30

FIN DE FORMATION







es compétences sont évaluées par le formateur en respectant les modalités définies ci-dessous et en faisant passer obligatoirement l'examen par Questionnaire à Choix Multiples «CQM» pour l'obtention de la qualification des compétences de la/des formation(s) concernée(s).

es compétences sont évaluées par le formateur en respectant la nomenclature de qualification de la formation concernée.

n vue de l'obtention d'une attestation qualifiante de formation à la prévention incendie - Lutte Contre le Feu «Équipier de ) Première Intervention », **2 épreuve**s sont organisées **en fin de formation**, de façon à permettre une évaluation distinctes de chaque compétence. L'attestation de qualification est obtenue dès lors que l'ensemble des compétences sont acquises selon les critères du référentiel APSAD et du CNPP.

ontrôle des connaissances

> btention de l'attestation qualifiante **d'équipier de première intervention,** à l'issue **d'une épreuve écrite (QCM)** et d'une épreuve pratique (Cas concret).

> > ndicateurs Taux 2023 satisfaction des stagiaires : d'obtention des stagiaires : 100 % 100 %



adite formation est accessible conformément à vos désidératas à partir de 80€ H.T./personne. Pour un ou plusieurs groupes, en fonction de la spécificité, il vous sera adressé une pro-forma personnalisée.



Le groupe PREVACS.

est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques dans les domaines suivants, grâce à ces partenaires connus et reconnus:

- Sécurité incendie/explosion;
- Sûreté/malveillance;
- Atteinte à l'environnement;
- Risques professionnels.

Dartenaire de confiance en gestion de risque, nos collaborateurs vous accompagnent avec une offre globale et diversifiée :

- Audit, conseil, assistance technique,

Basés à Paris, nous intervenons sur l'ensemble du territoire de la métropole et en Europe.

os implantations internationales:

Actuellement 2 filiales en Algérie & au Maroc.

Nos engagements formation groupe PREVACS GROUPE.

- ✓ Vous apporter une approche pragmatique et des solutions opérationnelles ;
- Vous proposer des solutions sur mesure et innovantes;
- Vous accompagner dans votre montée en compétences et celle de vos équipes ;
- ✓ Être pour vous un partenaire de confiance dans la durée.

PREVACS GROUPE est lui titulaire de la CERTIFICATION QUALIOPI « Action de formation »











